

# Louez en toute sérénité : votre inventaire réglementaire

---

## Équipements de cuisine obligatoires

- Plaques de cuisson
- Four ou four micro-ondes
- Réfrigérateur avec compartiment congélation (minimum -6°C ou -18°C)
- Vaisselle complète pour la prise des repas (assiettes, couverts, verres)
- Ustensiles de cuisine (casserolles, poêles, etc.)

## Mobilier et confort de vie

- Literie comprenant couette ou couverture
- Dispositif d'occultation des fenêtres (rideaux ou volets)
- Tables et sièges
- Étagères de rangement
- Luminaires avec ampoules fonctionnelles

## Entretien du logement

- Matériel d'entretien ménager adapté (aspirateur, balai, serpillière)

## Conseils pour une valeur juridique optimale

- Annexer impérativement cet inventaire au bail de location
- Faire signer le document par le bailleur et le locataire lors de l'état des lieux
- Indiquer l'état détaillé de chaque élément (neuf, bon état, usagé) pour protéger le dépôt de garantie
- Mettre à jour l'inventaire lors de chaque état des lieux de sortie